

INTERVENTION PLANIFIEE 621
N/REF : 1/01/2025 51H07 C:000018 I:80342
V/REF : CT0199134

Syndicat de Copropriété'
'7 Avenue Gaston Berger'
C/O NEXITY RENNES Syndic
2 RUE FERDINAND - CS 64409
35044 RENNES CEDEX

IMMEUBLE : 7 AV GASTON BERGER
7, AVENUE GASTON BERGER
.
35000 RENNES

Rennes, le 11 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : COLONNES/RES./SIPHON EU - (1 AVIS - PAS DE PRISE DE RDV)
MOTIF : Intervention annuelle
Donneur d'ordre : Mme LECOMTE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 06/03
ENTRETIEN DE :
- 2 COLONNES VERTICALES EAUX USEES ET WC
- 1 RESEAU EAUX USEES
- SIPHON EXTERIEUR

1 FOIS/AN

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 07/03/25 a 15H32 Mme LECOMTE

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien 2 Colonnes EU et WC	1	211,05	211,05

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien Réseau et Siphon EU	1	166,33	166,33
TOTAL H.T.				377,38
T.V.A. a 10,00%				37,73
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>415,11</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.